

Médecin coordinateur du pôle médical

Synthèse de l'offre

Employeur : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE

DRRH - Pl. Aristide Briand - CS 80319

86008POITIERS cedex

Référence : 0086210400266329

Date de publication de l'offre : 31/05/2021

Date limite de candidature : 30/06/2021

Poste à pourvoir le : 01/07/2021

Type d'emploi : Emploi temporaire

Durée de la mission : 11 mois

Ouvert aux contractuels : Oui (Art. 3 alinéa I dispositif 1 loi 84-53)

Temps de travail : Complet

Durée : 35h00

Nombre de postes : 1

Service d'affectation : Prestations aux personnes âgées et aux personnes handicapées

Lieu de travail :

Lieu de travail :

DRRH - Pl. Aristide Briand - CS 80319

86008 POITIERS cedex

Détails de l'offre

Grade(s) : Médecin de 1ère classe

Médecin de 2ème classe

Médecin hors-classe

Famille de métier : Santé publique > Activités de soins

Métier(s) : Médecin

Descriptif de l'emploi :

Le Département de la Vienne recrute, dans le cadre d'un remplacement, un médecin coordinateur du pôle médical pour le service des prestations aux personnes âgées et aux personnes handicapées, en contrat à durée déterminée de 11 mois à compter du 1er juillet 2021.

L'agent(e) recruté(e) sera chargé(e) d' :

- * assurer du point de vue médical, la mise en œuvre des politiques sociales, définies par le Conseil Départemental en matière de prestations PAPH,
- * assurer la coordination et le conseil technique de l'équipe du pôle médical PAPH,
- * animer les partenariats et assurer la représentation du service,
- * de participer à l'élaboration et la réalisation des objectifs de la Direction et à l'évolution des missions.

Profil recherché :

Savoirs :

- * Connaissance des techniques et principes de management
- * Connaissance des techniques de conduite du changement et conduite de projet
- * Connaissance en gérontologie
- * Connaissance de la législation de l'aide sociale PAPH tant pour le maintien à domicile que pour l'hébergement en établissement ou intérêt pour y accéder
- * Connaissance des modalités d'intervention des partenaires associatifs ou institutionnels à destination des PAPH
- * Pratique des outils informatiques (tableau de bord, indicateurs, Word, Excel, power point)

Savoir-faire lié aux activités du poste :

- * Respect du secret médical
- * Capacité à coordonner, répartir les activités du pôle en fonction des contraintes multiples

- * Capacité de travail en partenariat
- * Capacité de rigueur et d'esprit d'initiative
- * Capacité d'analyse et de synthèse
- * Capacité d'autonomie
- * Capacité d'adaptation aux évolutions en matière de gestion informatique des prestations et d'évolution législative

Savoir-être :

- * Sens du dialogue et de la négociation
- * Sens du travail en équipe
- * Être force de proposition dans la gestion des situations pour participer à l'évolution des pratiques
- * Autonomie dans la réalisation des missions
- * Savoir rendre compte
- * Discrétion et confidentialité

Missions :

Assurer du point de vue médical, la mise en œuvre des politiques sociales, définies par le Conseil Départemental en matière des prestations PAPH :

- * Être garant de la procédure interne et du cadre juridique général pour l'évaluation de la dépendance des personnes âgées en établissement ou à domicile et pour le dispositif d'accueil familial
- * Formaliser les procédures pour garantir une équité de traitement des usagers et sécuriser l'application des décisions
- * Organiser et participer aux commissions de litige APA en lien avec le responsable du pôle instruction
- * Former les professionnels en charge de l'évaluation de la dépendance à l'utilisation de la grille AGGIR
- * Prendre des décisions individuelles sur le GMP des établissements par délégation du Président du Conseil Départemental
- * Contrôler la qualité de prise en charge
- * Développer des liens partenariaux en interne avec le service des établissements PAPH, les pôles du service, le médecin référent PH de la DHV, la DSI et en externe avec les CLIC, les services à domicile, les services hospitaliers, les médecins et infirmiers libéraux, les établissements PA, l'ARS ...
- * Elaborer et transmettre des données et des analyses de l'activité

Assurer la coordination et le conseil technique de l'équipe médicale :

- * Relayer et mettre en œuvre les orientations institutionnelles auprès de l'équipe
- * Veiller à une bonne diffusion et appropriation de l'information notamment par l'organisation et l'animation de réunions d'équipe
- * Organiser et planifier le travail
- * Participer à la construction d'outils de pilotage et de tableaux de bord
- * Soutenir et accompagner les professionnels dans leurs pratiques
- * Apporter le cadrage juridique en lien avec les référents sur la veille juridique du service et du Conseil Départemental et le conseil de l'ordre des médecins

Animer les partenariats et assurer la représentation du service :

- * Contribuer à l'animation des partenariats notamment le CHHL, les médecins territoriaux régionaux et participer aux réflexions conduites par les principaux partenaires

Participer à l'élaboration et la réalisation des objectifs de la Direction et à l'évolution des missions :

- * Identifier les problématiques liées à la gestion des prestations, faire des propositions en lien avec le chef de service et les responsables de pôles
- * Participer aux réflexions collectives sur le schéma de l'autonomie et à sa mise en œuvre
- * Impulser des réflexions et piloter des groupes de travail pour répondre aux évolutions législatives et organisationnelles
- * Participer aux réunions de la Direction Handicap Vieillesse, aux réunions transversales avec le service schéma projet et le service établissement et aux réunions de service interne

Contact et informations complémentaires : Conditions de travail:

- Résidence administrative : 39 rue de Beaulieu Poitiers

- Bureau individuel
- Poste informatique
- Restauration collective sur la résidence administrative
- Poste à temps complet
- Déplacement sur la région
- Titulaire du permis B et voiture personnelle utilisable sur le temps de travail
- Possibilité d'intervention ponctuelle en dehors des heures habituelles de travail

Les candidats, titulaires du Doctorat d'état en médecine et inscrits au Conseil de l'ordre des médecins, intéressés par ce poste sont invités à adresser leur candidature (CV et lettre de motivation) avant le 30 juin 2021, soit directement sur le site du Département de la Vienne (lavienn86.fr) ou par mail à Mme Anne-Sophie BELLET à l'adresse suivante : asbellet@departement86.fr
Téléphone collectivité : 05 .4 9. 55 .6 6. 00